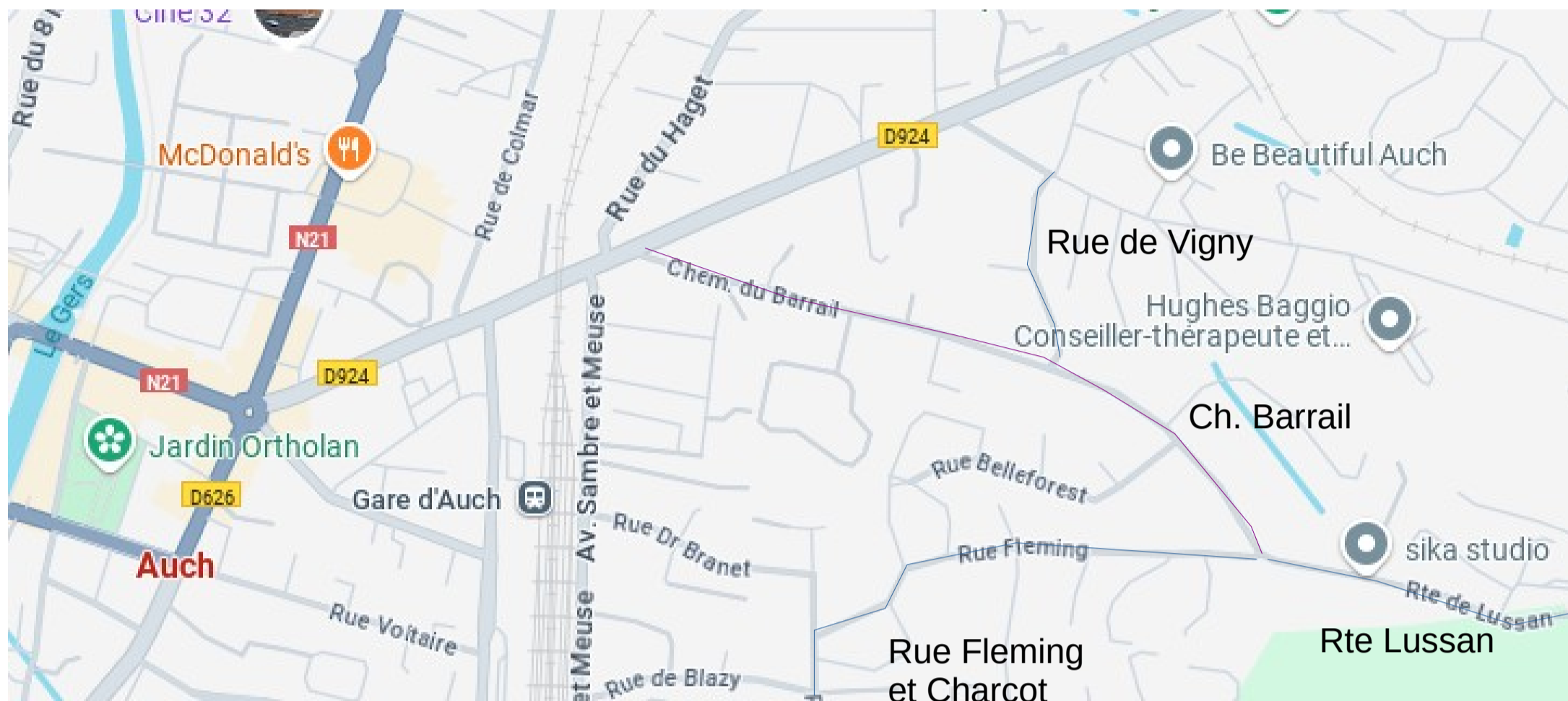


Propositions pour le chemin du Barrail

Vel'Auch - 23/10/2024



La réfection voirie du chemin du Barrail est déjà achevée (ou quasiment) à la date de visite : marquage au sol en place, écluses en place, il semble rester un panneau à positionner. La rue est rénovée sur sa partie basse, jusqu'au niveau Rue de Vigny.

Les points qui aident à sécuriser la route pour les vélos :

- SAS vélos au feu
- Stationnements voitures alternés pour limiter la vitesse
- Ecluses pour limiter la vitesse

On a rencontré un cycliste qui habite en haut du chemin du Barrail, pour lui, souci de vitesse sur le haut du chemin (et route de Lussan) + chaussée déformée.

On a rencontré des piétons qui nous ont confirmé que le haut du chemin, entre Rues de Vigny et Fleming, servait de raccourci entre route de Toulouse et rue Charcot, Réthourie, Garros.

Améliorations possibles :

- Configuration des écluses avec plateau ralentisseur : faire en sorte que le plateau ralentisseur se cantonne à l'intérieur de l'écluse sans empiéter sur les côtés de l'écluse qu'empruntent les vélos. Dans la configuration actuelle, les vélos sont eux aussi « ralentis », ce qui est particulièrement inconfortable dans le sens de la montée. (cf. photo page suivante)

Il n'y a pas de demande de modifier les écluses pour le chemin du Barrail maintenant qu'elles sont faites. C'est surtout une remarque pour de prochaines installations/rénovations d'écluses (par exemple, rue du Repos).

- La zone 30 s'arrête juste en dessous de l'intersection avec la Rue de Vigny. Vu les problèmes de vitesse signalés par les riverains ainsi que l'utilisation du haut du chemin comme coupure vers le Garros, il semblerait intéressant de prolonger la zone 30 jusqu'en haut du chemin à l'intersection Rue de Fleming. D'autant plus que ce tronçon du chemin est encore bordé de manière continue par des habitations. La rue de Vigny est intégralement en zone 30 par ailleurs.



Les vélos qui montent et passent ici sont « ralentis » par le plateau.